

Vu 13

Sommaire :

Nomination. VU la proclamation du 22 Décembre 1965

Présenté par
le Directeur
du Personnel,

VU le décret n°144/PR du 24.12.65 portant formatio
vernement du Dahomey ;

VU la loi n°59-21/ALD du 31 Août 1959, portant sta
néral de la Fonction Publique du Dahomey et les
qui l'ont modifié ;

VU le décret n°59-218 du 15 Décembre 1959, portant
tés communes d'application du statut général de
tion Publique du Dahomey et les actes qui l'ont

Ampliations :

- Original I
- JORD I
- MFPT I
- PR 8
- DFP I
- MENJS 7
- DP 2
- DGF 4
- DB I
- DC 2
- Solde 2
- Trésor I
- DGE IO
- Etablissem. I
- Intéressé I
- DGE/2,3 & 4 3
- DCEG 2
- IP/PN I
- MFAE 4
- Dtion. Impôts I

VU le décret n°59-222 du 15 Décembre 1959, portant
ment sur la rémunération, les indemnités et av
matériels divers alloués aux fonctionnaires des
nistrations et établissements publics de l'Eta
actes qui l'ont modifié ;

VU le décret n°63-5/MEFP du 17 Janvier 1963, porte
tuts particuliers des Corps appartenant au cad
Personnels de l'Enseignement du Second Degré ;

SUR la proposition du Ministre de l'Education Nat:
de la Culture ;

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Conformément aux dispositions de l
6 du décret 63-5/PR/MEFP du 17 Janvier 1963, M. GI
Gilles Marc, titulaire du bachelôr"of Arts" équiv
une licence libre est nommé dans le cadre des Per
de l'Enseignement du second degré en qualité de P
Adjoint de 2e classe 1er échelon stagiaire.

ARTICLE 2.- Monsieur GRIMAUD Gilles Marc est mis
position du Ministre de l'Education Nationale et
Jeunesse et des Sports pour servir au Collège d'En
ment Général de Porto-Novo.

ARTICLE 3.- Les solde et accessoires de l'intéres
putables sur les charitres 300-13 article I du
Budget National, Exercice 1965.

ARTICLE 4.- Le présent décret qui aura effet pour

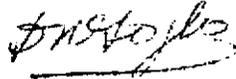
LEASE:
Le CONTROLEUR
FINANCIER,

C. MIDAHUNEN.

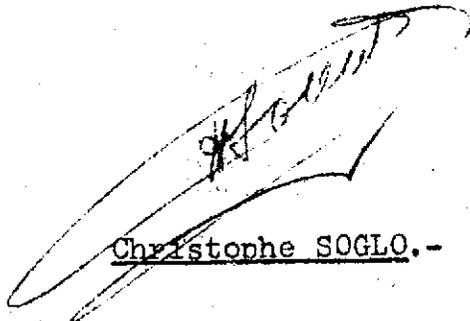
du 1er Octobre 1965 date de prise de service de l'indiv
sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
blique du Dahomey.-

Fait à COTONOU, le 31 Janvier 1966

VU :
Le MINISTRE DES FINANCES
ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES,

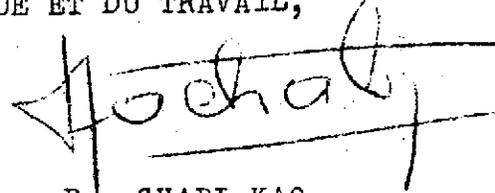


N. SOGLO



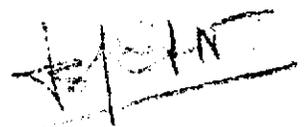
Christophe SOGLO.-

VU :
LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE ET DU TRAVAIL,



P. CHABI KAO

VU :
LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE
DE LA JEUNESSE & DES SPORTS



E. BOCCO.-